



La graphomotricité : un acte psychomoteur

Module 1

L'acte graphique dans l'organisation psychomotrice



Parcours concourant au développement des compétences : des psychomotriciens exerçant en institutions, ou en libéral, avec des patients présentant des troubles graphomoteurs.

La maîtrise du graphisme et de l'écriture est l'objet de toutes les attentions, tant éducatives que rééducatives. Bien au-delà de la technicité d'un apprentissage, elle met en jeu l'ensemble de l'organisation psychomotrice du sujet. Cette formation propose un approfondissement de la réflexion clinique des psychomotriciens dans la prise en charge des troubles liés à la graphomotricité et à l'écriture.

Cette formation en graphomotricité est proposée en deux modules qui ne peuvent être dissociés, tant ils sont liés dans un cheminement de pensée et de travail :

- Le **module 1** est axé sur l'**acte graphique** dans l'**organisation psychomotrice** du sujet,
- Le **module 2** est centré sur la **clinique psychomotrice des troubles graphomoteurs**.
Même s'il est plus facile de maintenir une dynamique de réflexion et d'engagement clinique en participant aux 2 modules sur la même année, il est néanmoins possible de les effectuer sur 2 années consécutives, en commençant impérativement par le module 1.

OBJECTIFS PROFESSIONNELS

Les participants seront amenés à reconsidérer les **intrications du geste, de ses représentations et de la symbolisation** dans une **perspective psychodynamique et développementale**. Il s'agira aussi d'expérimenter quelques médiations facilitant la **créativité graphique** et la **maîtrise des graphèmes**.

Compétences acquises à l'issue de la formation :

- **Appréhender l'acte graphique** dans ses composantes sensorimotrices, tonico-émotionnelles, relationnelles, psychiques et cognitives.
- Comprendre le **développement et la place du geste graphique** dans l'organisation psychomotrice du sujet.
- Être en capacité d'élaborer une **démarche thérapeutique** pertinente, à partir notamment de l'analyse des cas cliniques présentés.

CONTENU de la FORMATION

Les fondements de l'acte graphique :

- Histoire de l'écriture et développement de l'écriture chez l'enfant : processus de symbolisation et représentation.
- Les pré-requis nécessaires à l'apprentissage de l'écriture : leur impact sur l'acte graphomoteur.
- La question de l'apprentissage : qu'est-ce qu'apprendre ? et pourquoi apprendre ?
- Développement des grandes fonctions psychomotrices : le geste : du sensorimoteur au psychomoteur.
- Les régulations tonico-émotionnelles.

L'évolution de l'acte graphique :

- Développement psychomoteur de l'acte graphique :
- Approche psychodynamique de l'acte graphique : l'énergie pulsionnelle, résolution des conflits de l'enfance.
- Le dessin et l'écriture comme expression et image de Soi.

Références théoriques : J. de Ajuriaguerra, M. Auzias, J. Bergès, A. Bullinger, F. Dolto, M.A. Du Pasquier, C. Halmos, C. Marclhacy, D.W. Winnicott, etc.

MÉTHODOLOGIE et OUTILS PÉDAGOGIQUES

- Formation en présentiel
- Identification des besoins des participants
- Apports théoriques
- Echanges interactifs entre les participants et la formatrice
- Remise de documents sous forme digitale
- Evaluation des acquis tout au long de la formation.
- La pédagogie s'appuie sur un apport de connaissances théoriques, pratiques et cliniques de la part de la formatrice et l'analyse de cas cliniques apportés par les participants.

Sanction de la formation :

- Un tour de table est effectué de la formation avec les participants.
- Un questionnaire d'évaluation du stage est rédigé en fin de stage par chaque participant.
- Une attestation d'assiduité et de présence sera transmise à chaque stagiaire.

Suivi de la formation : Un questionnaire post-formation sera proposé aux stagiaires dans les semaines qui suivent la formation

Public : Psychomotriciens D.E.

Nombre de participants : 10 maximum

Durée de la formation :
3 jours en 1 session de 3 jours (21 h)

Dates du Module 1
Du jeudi 23 au samedi 25 mai 2024

Lieu : PARIS (75)

Formatrice

Françoise LORCY-CARRÉ, Psychomotricienne D.E.
Elle a une longue expérience en IME, institution pour enfants polyhandicapés, CMP et CMPP, et exerce actuellement en libéral. Directrice d'S'Pass Formation, elle est aussi chargée de cours à l'IFP de Brest.

Moyens pédagogiques et matériels mis à disposition par le commanditaire : Salle de formation équipée de chaises, tables, tableau, vidéoprojecteur.

Documents contractuels

Toutes les actions de formation dispensées par **S'Pass Formation** font l'objet d'une convention de formation.

Ces documents accompagnés du règlement intérieur, de l'attestation d'informations préalables à l'inscription, de la fiche descriptive d'action de formation, complètent le devis détaillé et complet.

Engagement qualité de l'organisme prestataire d'actions de développement des compétences :

L'organisme satisfait aux exigences du Décret n° 2019-564 du 6 juin 2019 relatif à la qualité des actions de la formation professionnelle. Certification Qualiopi en cours.

Coût de la formation-action : 920 euros T.T.C.
le Module



Mis à jour le 2/06/2023



La graphomotricité : un acte psychomoteur

Module 2

Clinique psychomotrice des troubles graphomoteurs



Parcours concourant au développement des compétences : des psychomotriciens exerçant en institutions, ou en libéral, avec des patients présentant des troubles graphomoteurs.

Ce module 2 propose un approfondissement de la réflexion clinique – et pratique - des psychomotriciens dans la prise en charge des troubles liés à la graphomotricité et aux dysgraphies.

OBJECTIFS PROFESSIONNELS

Compétences visées :

- Connaître et pouvoir utiliser les outils du bilan graphomoteur,
- Savoir intégrer et articuler les outils du bilan graphomoteur à ceux du bilan psychomoteur,
- Être capable de relier les troubles graphomoteurs à l'organisation psychomotrice globale du sujet.
- Elaborer une démarche thérapeutique pertinente envers les patients présentant ces troubles.

CONTENU

Examen de la graphomotricité dans le bilan psychomoteur :

- Les outils à la disposition du psychomotricien.
- Intérêt de l'examen de toutes les fonctions psychomotrices.

Les troubles de la graphomotricité, les dysgraphies :

- Repérage et signification de ces troubles.
- Leurs liens avec l'organisation psychomotrice du sujet.

L'élaboration d'un projet thérapeutique, en lien avec la **problématique globale**, et non seulement symptomatique du patient.

Les médiations possibles et les précautions à prendre

Références théoriques : J. de Ajuriaguerra, M. Auzias, J. Bergès, A. Bullinger, F. Dolto, M.A. Du Pasquier, C. Halmos, C. Marclhacy, D.W. Winnicott, etc.

MÉTHODOLOGIE et OUTILS PÉDAGOGIQUES

- Formation en présentiel
- Identification des besoins des participants
- Apports théoriques et vignettes cliniques illustrant les repères théoriques.
- Echanges interactifs entre les participants et la formatrice
- Remise de documents sous forme digitale
- Evaluation des acquis tout au long de la formation.
- La pédagogie s'appuie sur un apport de connaissances théoriques, pratiques et cliniques de la part de la formatrice ainsi que l'analyse de cas cliniques apportés par les participants

Sanction de la formation :

- Un tour de table est effectué de la formation avec les participants.
- Un questionnaire d'évaluation du stage est rédigé en fin de stage par chaque participant.
- Une attestation d'assiduité et de présence sera transmise à chaque stagiaire.

Suivi de la formation : Un questionnaire post-formation sera proposé aux stagiaires dans les semaines qui suivent la formation

Moyens pédagogiques et matériels mis à disposition par le commanditaire : Salle de formation équipée de chaises, tables, tableau, vidéoprojecteur

Public : Psychomotriciens D.E.

Nombre de participants : 10 maximum

Durée de la formation :
3 jours en 1 session de 3 jours (21 h)

Dates du Module 2
Du jeudi 27 au samedi 29 juin 2024

Lieu : PARIS (75)

Formatrice
Françoise LORCY-CARRÉ, Psychomotricienne D.E.

Documents contractuels

Toutes les actions de formation dispensées par **S'Pass Formation** font l'objet d'une convention de formation.

Ces documents accompagnés du règlement intérieur, de l'attestation d'informations préalables à l'inscription, de la fiche descriptive d'action de formation, complètent le devis détaillé et complet.

Engagement qualité de l'organisme prestataire d'actions de développement des compétences :

L'organisme satisfait aux exigences du Décret n° 2019-564 du 6 juin 2019 relatif à la qualité des actions de la formation professionnelle. Certification Qualiopi en cours,

Coût de la formation-action : 920 euros T.T.C.
le Module



Mis à jour le 2/06/2023